

Burundi : la société civile appelle Nkurunziza à renoncer à un 3e mandat

@rib News, 11/02/2015 - Source AFP La société civile burundaise a appelé mercredi le président Pierre Nkurunziza (photo), soupçonné de vouloir rempiler pour un troisième mandat en juin, d'annoncer d'ores et déjà qu'il y renoncera, afin de "prévenir de nouvelles violences" au Burundi. Le collectif "Campagne citoyenne Halte au 3e mandat", lancé il y a environ deux semaines et qui regroupe 304 associations de la société civile, avait adressé une discrète lettre au chef de l'Etat burundais le 4 février lui enjoignant de "s'abstenir de briguer un troisième mandat". Faute de réponse, il a aujourd'hui décidé de faire plus de bruit.

"Nous n'avons pas encore reçu de réponse de la part du président Nkurunziza, (..), mais aujourd'hui nous l'appelons publiquement à prendre exemple sur le président de la RDC (République démocratique du Congo), Joseph Kabila, et à annoncer à son tour qu'il renonce à briguer un troisième mandat", a dit Vital Nshimirimana, un responsable du collectif. Face à la pression populaire, le camp du président Kabila a renoncé fin janvier à une disposition d'une nouvelle loi électorale qui aurait permis au chef de l'Etat de rester au pouvoir au-delà de ce que prévoit la Constitution de son pays. "Nous disons (à Pierre Nkurunziza) qu'il n'est pas encore trop tard pour (...) qu'il sorte de son silence", a insisté M. Nshimirimana, pour qui c'est la seule façon d'éviter "une violence" qui sera en revanche "évidente s'il se représente". Le Burundi tiendra en mai des élections communales et législatives, qui seront suivies d'une présidentielle en juin. Ces scrutins sont qualifiés de cruciaux pour l'avenir du pays, sorti en 2006 de 13 ans de guerre civile qui ont ruiné son économie. S'appuyant sur un article ambigu de la Constitution, qui selon son camp lui permet de se représenter en juin, le président Nkurunziza, au pouvoir depuis 2005, n'a jamais fait mystère de son intention de briguer un troisième mandat. La grande majorité de la classe politique, l'Église catholique et la société civile y sont opposés, s'appuyant paradoxalement également sur la Constitution, mais aussi sur les accords de paix d'Arusha (Tanzanie) qui avaient ouvert la voie à la fin de la guerre civile. Signés en 2000, les accords d'Arusha énoncent clairement qu'aucun président burundais ne peut diriger le pays plus de 10 ans.